En France, plus de 3 millions de personnes sont en situation d'illettrisme ; elles ne maîtrisent pas suffisamment la lecture, l'écriture, le calcul et les compétences de base pour être autonomes dans des situations simples de la vie quotidienne.

Où se renseigner ?

A la Direccte

Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi en Auvergne.

UNITE TERRITORIALE DE LA DIRECCTE ALLIER
12, rue de la Fraternité - BP 1767
03017 Moulins Cedex
Téléphone 04 70 48 18 00

UNITE TERRITORIALE DE LA DIRECCTE CANTAL
1, rue du Rieu - 15012 Aurillac Cedex
Téléphone 04 71 46 83 60

UNITE TERRITORIALE DE LA DIRECCTE HAUTE-LOIRE
4, avenue du Général-de-Gaulle - CS 50313
43009 Le Puy-en-Velay Cedex
Téléphone 04 71 07 08 10

UNITE TERRITORIALE DE LA DIRECCTE PUY-DE-DOME
64, avenue de l'Union Soviétique -BP 42
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1
Téléphone 04 73 41 22 00

Au CRI

Centre Ressources Illettrisme Auvergne

6, rue du Clos Notre Dame
63000 Clermont-Ferrand

Sur son site
www.cri-auvergne.org/

Consultez la carte régionale actualisée du dispositif Compétences Clés avec les coordonnées des organismes de formation et de leurs antennes ainsi que les référents départementaux.

N° Indigo 0 820 33 34 35
prix d'un appel local

Posez vos questions sur l'illettrisme et la pédagogie des Compétences Clés.

Le lieu de formation est toujours proche : en Auvergne, le dispositif Compétences Clés comprend plus de 30 lieux de formation, répartis dans 14 bassins d'emploi.

Photos : CRI Auvergne - A.Jourde - fotolia.com
viceversa-clermont.fr

Avec le soutien financier de l'État et du Fonds Social Européen

Dispositif Compétences Clés

Formation des salariés en cui-cae et en emplois d'avenir

Renforcer les compétences de base

En Auvergne, le secteur non marchand mobilise plus de 10 000 contrats aidés et emplois d'avenir, principalement destinés à des personnes peu ou pas qualifiées. En contrepartie du soutien financier de l'État, les employeurs doivent agir pour l'insertion de ces salariés, jeunes et adultes, par l'accompagnement et la formation.

LA FORMATION COMPÉTENCES CLÉS…

… PROPOSE l'acquisition ou le développement d'une ou plusieurs des compétences fondamentales suivantes :

- communication en français : compréhension et expression écrites,
- culture mathématique, scientifique et technologique,
- culture numérique : bureautique, internet,
- initiation à une langue étrangère,
- aptitude à développer ses connaissances et compétences.

"Ici, au chantier d'insertion, il faut pouvoir remplir le formulaire d'embauche, rédiger une demande de congés, de Caces ou de rendez-vous avec l'assistante sociale. On fait des pesées, il faut savoir calculer un pourcentage. Et puis se servir d'internet pour créer son espace personnel sur le site de Pole Emploi et faire des télécandidatures…"

"Chez nous, les salariés rédigent des fiches de collecte, de livraison. Il faut qu'ils calculent des volumes."

… VISE :

- l'accès à un emploi durable,
- l'entrée dans une formation qualifiante ou en alternance,
- la réussite à un concours de la fonction publique,
- l'obtention d'une promotion professionnelle.

"J'ai 20 ans. Je ne savais ni lire ni écrire, ça arrive pour les gens du voyage. Depuis 8 mois, je suis les Compétences Clés en français et maths, le mardi matin et le jeudi après-midi. J'ai trouvé un contrat aidé et, le samedi, je prends des leçons de code…"

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE

l'Europe s'engage en Auvergne avec le FSE

Pour le stagiaire, quelles conditions ?

Les stagiaires ont :

- idéalement, un projet d'insertion professionnelle,
- un niveau de formation VI ou V (exceptionnellement IV),
- une maîtrise suffisante du français oral.

"C'est pas pareil que l'école. On est beaucoup plus détendu, il n'y a pas… l'autorité."
"On n'est jamais à saturation."
"Je viens avec plaisir."

"Les stagiaires travaillent en groupe, en sous-groupes ou individuellement, ça dépend. Ils donnent le rythme."

La formation est une obligation légale

L'article L.5134-22 du code du travail dispose que la « convention individuelle fixe les modalités d'orientation et d'accompagnement professionnel de la personne sans emploi et prévoit des actions de formation professionnelle et de validation des acquis de l'expérience nécessaires à la réalisation de son projet professionnel ».

Sans ces actions, la convention encadrant le contrat aidé ou l'emploi d'avenir ne peut être signée ou renouvelée, avec des risques de sanctions juridiques.

La mise en œuvre de ces actions améliore l'implication et la polyvalence du salarié, la compréhension et le respect des consignes de sécurité ou d'hygiène, la qualité de la production, la relation avec l'équipe, le public, le client…

"Dans nos formations Compétences Clés, il y a un équilibre hommes/femmes, mais une grande hétérogénéité de parcours personnels, d'âges et même de niveaux."

Durant une "prestation initiale" de 5 heures, l'organisme de formation qui reçoit le stagiaire vérifie la pertinence d'une prescription Compétences Clés.

"On est accueilli. On nous explique, on nous montre les locaux, on nous présente. Il n'y a pas de jugement. On n'a plus d'appréhension…"

La durée de la formation, ses dates, son rythme hebdomadaire et ses contenus sont personnalisés, contractualisés avec le stagiaire et son formateur référent en fonction du projet d'insertion.

"Ça donne de la discipline."

La formation est en lien avec le travail :

- elle a lieu intégralement pendant le temps de travail rémunéré par l'employeur,
- elle permet et accompagne une recherche d'emploi ou de formation qualifiante,
- elle implique salariés, formateurs, employeurs ou autres prescripteurs,
- les savoirs dispensés visent des applications directes.

"C'est concret."
"J'ai bien avancé."
"On se sent capable !"
"C'est un petit bout de vie sociale…"
"Ça ouvre des perspectives !"

Pour l'employeur, la procédure est simple

- **Vous employez un jeune en emploi d'avenir**

Pour la prescription Compétences Clés, vous vous adressez à la Mission locale de votre arrondissement ou au Cap Emploi de votre département (si le jeune salarié est handicapé).

- **Vous employez une personne en contrat aidé (cui-cae)**

Le prescripteur Compétences Clés est le Pôle Emploi ou la Mission locale (pour les 16-25 ans) ou Cap Emploi (pour les personnes handicapées) ou encore le PLIE de Clermont Communauté et le Conseil général de l'Allier.

- **Les structures d'insertion par l'activité économique (siae)** peuvent devenir des prescripteurs, après signature d'une convention avec la Direccte (une vingtaine le sont déjà). Rosace, le logiciel de prescription, est alors accessible. Un identifiant et un code permettent de l'utiliser en toute sécurité.

La procédure est simple et rapide. Quel que soit le prescripteur, le logiciel Rosace permet l'inscription du salarié par saisie d'une fiche de prescription et déclenche, sous 15 jours, un rendez-vous avec l'organisme de formation le plus proche.

"Depuis qu'on prescrit directement, c'est bien plus simple et ça va très vite ! Rosace, ce n'est pas une charge administrative ! "

Des échanges entre l'employeur, le prescripteur et l'organisme formateur permettent d'apprécier l'assiduité et la progression du salarié en formation et de faire du lien avec le contexte professionnel.

"Aborder l'illettrisme avec les salariés, c'est difficile. Je les motive sur la compétence informatique. Après, les formateurs enchaînent sur du français et des maths, ils sont plus pédagogues…"

"Ici, 60% de nos CAE sont entrés dans la formation Compétences Clés. Il n'y a pas eu de réticences : c'était simple, ça faisait partie de leur temps de travail. Et, à un moment ou à un autre, ils y ont tous trouvé leur compte."